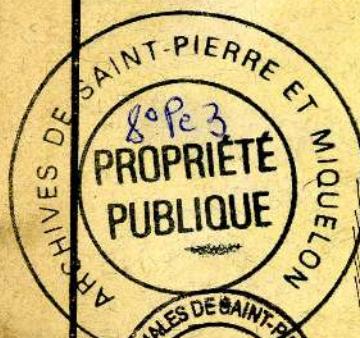


Inv. 1267

Le Foyer Paroissial



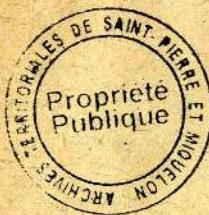
S. PIERRE
ET MIQUELON



BULLETIN BIENNUVEL

12^e Année, -- N° 1-3

15 NOVEMBRE 1885



LES PAGNOLE FRÈRES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
 Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
 Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
 New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legramvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
 Great West Wine Co

Jollin et Bourriisset: Vins de Bourgogne
 Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
 Fournier-Demars de Bourges —
 Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et défaillants

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

HÔTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Hôtellerie - Epicerie

Commission - Consignation
 Grains et Farines en gros et
 en détail.

A. MAUPROY

Quai de la République
 Commission - Représentation
 Importation - Exportation.

PIERRE COQUY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légume
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires



A qui n'est-il pas arrivé de ne pouvoir prendre du



café faute de lait frais' ou parce que

le lait frais avait tourné ?

Cela n'arrive pas à ceux qui prennent

du lait évaporé NESTLÉ qui est

toujours frais, pur et d'une saveur exquise.

Venez voir chez **Mlle DETCHEVERRY**
GEORGINA

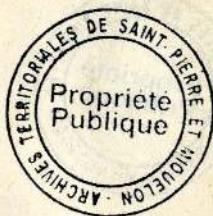
Grand choix de chapeaux de feutre pour dames,
à pas prix.

Bas de laine pour enfants.

Sweaters, pull-over.

Eau de Javel la Duchesse

Epicerie — Mercerie —



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Décembre 1935.

N. B.— Les Messes ont lieu, *les dimanches et jours de fêtes* à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h. *les autres jours* à 6 h., 7 h. et 8 h.—

1 Dimanche.— Office du 1^{er} dimanche de l'Avent.— Après les vêpres, procession mensuelle.— Instruction pour les personnes de langue anglaise, dans la chapelle du Sacré-Cœur.—

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

3 Mardi.— St François Xavier, conf.— Fête patronale de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Le soir à 8 h., office, avec sermon sur les Missions. Quête par les Dames Zélatrices pour la Propagation de la Foi.

5-6-7 Triduum préparatoire à la Fête de l'Immaculée.— Pour les Enfants de Marie et les autres Jeunes Filles, sermon après la messe de 7 h.

5 Jeudi.— Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Nicolas, év. et conf.— A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office du Sacré-Cœur.

7 Samedi.— St Ambroise év., conf et doct.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir, à 6 h. chapelet et salut.—*

8 Dimanche.— 2^{me} de l'Avent.— SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE.— (*Fête patronale de l'Association des Enfants de Marie*).— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— A 8 h., messe de Monseigneur pour tous les Fidèles de la Colonie, com. des Enfants de Marie et de la Ligue Eucharistique.— A 10 h., Gd'messe Solennelle.— A 2 h⁺, Vêpres, sermon, réception des Enf. de Marie, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du T. S. Sacrement.

10 Mardi.— 2^{me} du mois.— Fête de Translation de la Ste Maison de Lorette,— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.— Le soir au Foyer Paroissial, conf. avec projections.

12 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les dames et les jeunes filles.

14 Samedi.— 2^{me} du mois.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, *Radio* : Causerie religieuse.

15 Dimanche.— 3^{me} du mois.— Office du 3^{me} dim. de l'Avent.— A la messe de 8 h. com. mens. des jeunes filles.— (*Il n'y a pas de réunion d'Enf. de Marie après les Vêpres*).

N. B.— Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les Jours de Quatre Temps, avec jeûne et abstinence.

18 Mercredi.— 3^{me} du mois.— Le soir, à 8 h., office des Mères chrétiennes.

21 Samedi.— St Thomas, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

22 Dimanche.— Office du 4^{me} dim. de l'Avent.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.

24 Mardi.— Vigile de la Nativité : jeûne et abstinence. Confession des enfants dans la matinée.

25 Mercredi.— NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR.— A minuit, messe pontificale aux intentions de tous les Fidèles de la Colonie, suivie de deux autres messes basses.— L'Angelus sera sonné à 7 h.— Des messes basses seront dites à 7 h. $\frac{1}{2}$ et 8 h. A 10 h., Gd'Messe.— A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres pontificales et salut.

N. B.— Le Jeûne Eucharistique part de minuit; toutefois il convient de laisser un intervalle d'une heure sans manger ni boire avant la messe de minuit, si l'on



veut y communier.

27 Vendredi.— St Jean, apôtre.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

28 Samedi.— Sts Innocents, martyrs.— A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

29 Dimanche dans l'Octave de la Nativité.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

31 Mardi.— St Sylvestre, pape et martyr.— *dernier jour de l'année.*— Le soir à 8 h., Office : chapelet et salut, chant du Miserere pour demander à Dieu pardon des fautes de l'année, et du Te Deum, en remerciement des bienfaits reçus.

Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1935)

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 17 Octobre.— HILLIER Marie-Emma ; Parrain : Francis Hervé ; Marraine : Marie Nicolas.— TILLARD Hubert-Emile ; Parrain : Emile Sasco ; Marraine : Elisabeth Tillard.— *Le 20.*— LELOCHE Marie-Thérèse ; Parrain : Léonce Disnard ; Marraine : Angèle Poirier.— *GASTON Michel-Louis* ; Parrain : Louis Hardy ; Marraine : Clémire Treich.— *Le 22.*— DAGORT Gérard-Gustave ; Parrain : Gustave Dagort ; Marraine : Albertine Enguehart.— *Le 30 Novembre.*— LE ROLLAND Yvette-Gabrielle ; Parrain : Pierre Quirk ; Marraine : Gabrielle Hue.— *Le 10.*— RENOU Marcel-Germain ; Parrain : Eugène Admond ; Marraine : Germaine Miller.— SOLLIER Inès-Régine ; Parrain : Joseph Heudes ; Marraine : Marie Colmay.— FERRON Marie-Thérèse ; Parrain : Auguste Ferron ; Marraine : Rose Cormier.— POIRIER Louis-Henri ; Parrain : Louis Couépel ; Marraine : Joséphine Poirier.— MADÉ Odette-Carmen ; Parrain : Pierre Frioult ; Marraine : Madeleine Abraham.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 23 Octobre.— LAPAIX Alexandre et KING Charlotte.— *Le 26.*— GIRARDIN André et Rio Germaine.— *Le 9 Novembre.*— DESDOUET Louis et SLANEY Marthe.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 17 Octobre.— PORTAIS Albert, 50 ans.— *Le 22.*— DERIBBLE Francis, 22 ans.— *Le 22.*— TIBBO Anita, 30 ans.— *Le 5 Novembre.*— CORMIER Marie, 62 ans.— *Le 7.*— FOLIOT Ernest, 66 ans.



LA BONNE PAGE

Les mystères.

L'Incarnation.

Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.

Voici le deuxième mystère de notre foi : La deuxième personne de la Très Sainte Trinité a pris une âme et un corps semblables aux nôtres dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. C'est l'Homme-Dieu. Cette appellation, à la fois simple et saisissante, révèle clairement l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne unique du Fils de Dieu.

Pas de fusion, en effet, ni d'alliage entre ces deux natures : chacune d'elles reste intacte, et Jésus-Christ est vraiment Dieu, comme le Père et le Saint Esprit, vraiment homme comme vous et moi. Il y a entre Lui et nous cette différence caractéristique qu'en Lui la nature humaine est dépourvue de sa personnalité propre : les actes qu'elle produit, et qui en eux-mêmes constituent des actes humains, sont attribués à la personne du Verbe, qui en a la pleine responsabilité. Mais voyez tout de suite la conséquence : chacun de ces actes, portant la signature divine, acquiert de ce chef une valeur infinie.

Dès lors, *Je ne m'étonne pas des affirmations de Jésus : « Je suis la résurrection et la vie. » « Avant qu'Abraham fut, je suis. » « Mon Père et moi, nous ne sommes qu'un. » En lui tout est divin.*

Je ne m'étonne pas, non plus, du culte spécial que l'Eglise rend à Marie. Par l'Incarnation, Jésus est son fils comme nous sommes les fils de nos mères ; d'une façon plus complète même, puisqu'il est né d'elle seule en dehors de tout concours humain. *Elle est Mère de Dieu.*

Je ne m'étonne pas d'entendre l'Apôtre St Paul nous dire que, par l'Incarnation, Jésus-Christ s'est constitué chef de l'humanité nouvelle.

Par l'Incarnation, la confiance, l'amour filial est à la base de tous nos rapports avec Dieu, et en nous adressant à Lui nous l'appelons très justement : « Notre Père ». C'est même là, en somme, toute la nouveauté du christianisme et son immense bienfait.

A. P.



Monseigneur vient d'être douloureusement affecté par la mort de sa mère. Dans cette circonstance pénible qu'il soit assuré de la prière de tous les fidèles de la colonie.

Un service solennel a été célébré dans l'Eglise de Saint Pierre, le 12 novembre à 9 heures pour le repos de sa chère défunte.

Dans un esprit de profonde gratitude envers Monseigneur, et de filial respect, nous lui offrons, au nom de tous, nos condoléances.

La situation politique à St Pierre.

En donnant quelques extraits du plan de réorganisation politique de la Colonie, le dernier Foyer laissait entendre que des changements importants n'allait pas tarder à se produire. En fait, nous sommes encore dans l'attente. Le plébiscite auquel on pensait n'aura pas lieu. Un prochain courrier nous apportera les directions du Gouvernement.

Si la population est appelée bientôt à élire des représentants pour un nouveau Conseil, espérons que tous auront à cœur de voter pour des hommes d'une honnêteté et d'une compétence éprouvées.

Réabonnements.

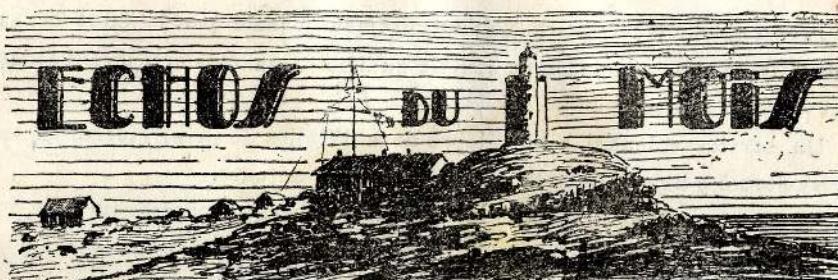
Etats-Unis : \$ 1.00. — Canada 80 cents. — France et St Pierre et Miquelon : 10 francs. — Autres pays : 15 francs.

Les réabonnements sont reçus en décembre ; à St Pierre, chez M. et Mme Gloanec ; à l'Ile et à Miquelon, chez le Père Curé.

Les réabonnements de France et de l'Etranger sont reçus au Presbytère de St Pierre.

Nous prions nos chers abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1936.

Inutile de dire qu'ils nous rendraient service en permettant de continuer, dans des conditions moins onéreuses, la publication de ce modeste périodique.



Fête de la Ste Enfance. — La Ste Enfance a eu lieu aux Vêpres du dimanche 13 Octobre. Que dire, sinon que ce fut la répétition de la Solennité que les années dernières ont connue : l'affluence d'abord, non seulement des grandes personnes, mais des tout-petits ; le sermon ensuite, que Monseigneur donna lui-même, montrant la modification de conduite des hommes envers l'enfance, en suivant les enseignements de Jésus-Christ ; les chants, le chapelet, le salut, le tout entremêlé des ineffables gémissements dont les tout-petits faisaient leur première prière officielle ; la procession enfin, si longue, où des benjamins se feront gloire d'avoir participé.

C'est tout cela la Ste Enfance, sans oublier la quête faite par les représentants des petits païens, et qui, pour avoir moins rapporté que l'an passé, a été cependant très belle.

Tennis. — La finale de la coupe de Tennis offerte par M. Etienne Daguerre, agent de la maison Tip Top, a été jouée dimanche 13 octobre. Elle a été gagnée par M. le Docteur Vernier contre M. Marcel Girardin, par 6-0, 6-4.

Félicitations.

La pêche — Avec la St Michel s'est terminée la campagne de pêche. La morue a été livrée aux grandes maisons de transit à des prix variant de 50 fr. au vert, à 96 fr. séchée.

Passe encore pour les heureux qui sont arrivés à 100 quintaux ou 120 quintaux.... Mais les autres....

Quelques-uns font l'automne, gênés dans leur travail par des « chiens de mer », de plus en plus nombreux, qui vraisemblablement écartent la morue de nos côtes. Grâce à ces braves, la population peut encore se nourrir de poisson frais.

La Fête du Christ-Roi. — Ce n'est pas la simple nouveauté qui fait aimer cette fête, c'est son caractère d'opportunité. Jésus doit être plus que jamais reconnu comme roi des individus et des sociétés.

Les Hommes de la Confrérie du St Sacrement firent avec ferveur le triumvir préparatoire et donnèrent, le matin de la fête, le beau spectacle de leur communion générale.



Pendant les heures d'adoration beaucoup renouvelèrent à Jésus Hostie leurs serments d'amour et de soumission.

Ajoutons que la Schola des Hommes avait préparé minutieusement les chants de cette fête et, puissamment soutenue par l'orgue, exécuta fort bien les parties grégoriennes de l'office.

L'adjudication des places de l'Eglise — A cause des difficultés économiques actuelles un certain nombre de places avaient été remises. L'adjudication eut lieu le jour du Christ-Roi, à l'issue des Vêpres, par MM. L. Hardy, D. Borotra et A. Ozon, du Conseil de Fabrique. Le taux de location fut, dans l'ensemble, nettement inférieur au précédent.

La Toussaint, Les Morts. — Belles et touchantes fêtes, par l'idée qu'elles nous rappellent comme par le spectacle qu'elles nous offrent. On les aime à St Pierre. C'est une halte spirituelle dans le cycle de l'année. Beaucoup en profitent pour se remettre en union intime avec Dieu : les Prêtres purent compter plus de 1000 personnes à la Table Eucharistique le matin de la Toussaint.

Et puis, aux différents offices, les enseignements de l'Eglise ont été plus adaptés, plus émouvants. Le matin à la messe pontificale le R. P. Le Gallo nous rappela les principes donnés par N. S. Jésus Christ pour diriger notre vie et atteindre le but suprême. Aux Vêpres des Morts, Monseigneur nous a montré la Bonne Vierge exerçant dans le monde des âmes souffrantes son règne miséricordieux. Le lendemain, le R. P. Letourneur nous parla de la guerre, fléau toujours redouté et dont nous devons supplier Dieu de nous délivrer.

Ainsi les âmes communiaient dans une même pensée pieuse lorsque la procession se déroula à travers nos rues vers le champ du repos. Que d'« Ave Maria » sont montés vers la Reine du Purgatoire, que de « De Profundis », que de visites à l'Eglise tandis que le glas se faisait entendre au long de la journée.



Chambre de Commerce. — Dans sa séance du 1^{er} octobre 1935, la Chambre de Commerce a procédé à l'élection de son bureau :

Ont été élus :

Président : M. Dupont, Léonce ;

Vice-Président : M. Chartier, Constant-Paul ;

Secrétaire-Trésorier : M. Colombani Paul.

Le travail sur les routes. — Depuis un mois le nombre des travailleurs a singulièrement augmenté. La pêche et les différentes entreprises cessent tour à tour. Chaque matin et au début de l'après-midi les autos emportent



leur contingent d'ouvriers vers Savoyard, vers l'Anse à Ravenel et sur la route de la montagne.

Plaise à Dieu que le temps se maintienne quelques semaines, pour leur permettre de gagner encore quelques sous.

Le 11 novembre. — Après dix-sept ans — on se souvient encore et toujours

Le défilé des Anciens Combattants et des Autorités vers le monument aux Morts fut favorisé par un temps splendide. Au monument, après que l'orchestre eut joué la Marseillaise, M. l'Administrateur remit la médaille militaire à un vaillant soldat de Verdun, M. Frédéric Heudes. Au vin d'honneur qui suivit, un diplôme de tir fut attribué au nom du Ministre de la guerre aux lauréats de la Société de tir pour l'année 1935 : MM. Georges Doussin, Albert Grimaux et Eugène Le Bolloc.

A tous nous offrons nos félicitations.

La Température. — C'est l'automne, pour autant que l'on peut déterminer les saisons à St Pierre. — La moyenne du mois d'octobre a été de 8 à 9° ; avec maximum de 15°, 6 le 4, minimum de 0°,6 le 26.

Quand vous souffrez

Lorsque vous aurez besoin de courage pour supporter les peines de la vie, je vous invite à jeter :

1° Un regard devant vous, sur Notre Seigneur Jésus-Christ portant sa croix et vous invitant à porter la vôtre pour son amour.

2° Un regard derrière vous, sur les péchés de votre vie passée qui demandent à être expiés.

3° Un regard à votre droite sur les saints et les saintes qui vous ont donné de si beaux exemples de courage et de générosité.

4° Un regard à votre gauche, sur tant de malheureux qui souffrent des peines autrement grandes que les vôtres.

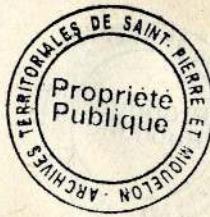
5° Un regard sous vos pieds, sur l'enfer dont la croix vous délivre.

6° Un regard en haut, sur le ciel qui sera la récompense de ceux qui auront tout souffert pour l'amour de Jésus-Christ.

EXTRAITS CONCENTRÉS pour sirops et liqueurs

le flacon, dose pour un litre, 2fr25

Pierre LE TIEC



Un peu de notre Histoire (137).

- 1828 - (Suite)

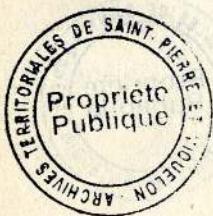
Le 13 Novembre 1827, le commandant Borius avait transmis au Département avec avis favorable, une pétition des habitants de Miquelon tendant à l'envoi d'un frère des écoles chrétiennes et d'une sœur de St Joseph de Cluny pour assurer à leurs enfants l'instruction primaire dont ils étaient absolument privés.

En réponse à cette demande, le ministre, par dépêche du 9 février 1828, informait le chef de la colonie qu'indépendamment de la nécessité de ne pas outrepasser les ressources qu'offrait le budget de Saint Pierre et Miquelon, il existait une difficulté qui ne permettait pas de satisfaire complètement aux vœux exprimés par la population de Miquelon. En effet, dit-il, d'après les statuts de la congrégation des frères des écoles chrétiennes, ceux-ci ne pouvaient former d'établissements à moins de trois membres ; or, un établissement de ce genre serait trop coûteux ; néanmoins, pour donner satisfaction dans la mesure du possible aux Miquelonnais, le comte de Chabrol arrêtait que l'une des trois sœurs de la congrégation de Saint Joseph, chargées à Saint Pierre du service de l'hôpital et de l'instruction des jeunes filles serait détachée à Miquelon pour y diriger l'école primaire des enfants des deux sexes, de concert avec une nouvelle sœur institutrice qui serait envoyée de France. Toutefois le ministre spécifiait que la classe des garçons serait séparée de celle des filles, si cela était jugé nécessaire. Enfin la sœur qui passerait de Saint Pierre à Miquelon serait remplacée à l'hôpital par une sœur converse envoyée de France à cet effet.

Le comte de Chabrol invitait le Commandant de pourvoir au logement des deux sœurs institutrices de Miquelon et à l'établissement du local de l'école ; la dépense du premier établissement et le traitement des deux institutrices imputable sur les fonds coloniaux de Saint Pierre et Miquelon, la sœur converse ne devant recevoir aucun traitement en dehors de la ration de vivres.

Les deux religieuses annoncées prenaient passage sur le transport le « Chameau » de la division navale de Terre-Neuve, et débarquaient à St Pierre le 27 Mai.

Mais ainsi qu'il a été dit précédemment, la sœur Agnès, en service depuis Mai 1827 et que son état maladif obligeait de regagner la France, prenait passage sur le même bâtiment. Comme le cadre ainsi constitué comportait 5 religieuses soit trois sœurs institutrices sous voile, dont une à Saint Pierre et deux à Miquelon et 2 hospitalières, l'une sous voile, l'autre converse, une autre religieuse était annoncée.



Le Catéchisme

La loi civile n'oblige pas au catéchisme ; la loi naturelle seule, qui commande aux parents de donner à leurs enfants les soins corporels et spirituels, leur fait un devoir de les y envoyer. Mais il n'est pas rare de trouver des parents qui dédaignent l'instruction religieuse, et négligent d'assurer l'assiduité de leurs enfants au catéchisme. Quel manquement grave à leur devoir ! Et quelle imprudence !

Il n'est pas jusqu'à des indifférents ou des incroyants déclarés qui n'aient su reconnaître, dans leurs heures de bonne foi, la nécessité et le rôle bienfaisant de l'enseignement catéchistique. Voici, à ce sujet, quelques témoignages remarquables :

« Je conjure chaque père de famille de préparer une postérité qui connaisse l'Evangile, de peser les grandes vérités enseignées par ce livre sublime et de les graver dans la tête de ses enfants ». VOLTAIRE.

« Celui qui voudrait enseigner la géométrie en donnant des leçons de latin ou qui croirait apprendre à jouer du piano en dessinant serait jugé bon à mettre aux petites maisons. Il ne serait pas plus déraisonnable cependant que ceux qui prétendent améliorer le sens moral par l'enseignement de la grammaire, de la chimie ou de la physique ». SPENCER.

« L'ignorance vaut mieux que la mauvaise science. Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment, l'enseignement religieux ».

V. HUGO.

« Il faut pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne, qu'elle soit profondément religieuse ». GUIZOT.

« L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse. Le christianisme doit être à la base de l'instruction du peuple.... L'enseignement doit être chrétien.

« L'école publique est un sanctuaire dont la religion ne saurait être bannie » Victor COUSIN.

« Si j'étais absolument forcé, pour un enfant, de choisir entre savoir prier et savoir lire, je dirais : « Qu'il sache prier ». LEGOUVÉ

« Pensez ce que vous voulez des croyances confessionnelles, vous ne nierez pas que le catéchisme est une invention de génie ; ce petit livre a joué, dans notre Occident, un rôle qu'il est difficile d'exagérer ».

Ferdinand BUISSON. Manuel général d'instruction primaire.



Soyez apôtres

C'était à l'heure de la veillée, heure très douce, faite pour les intimités, où le grand silence qui se fait sur les choses invite à mieux écouter les voix intérieures qui parfois s'éveillent dans nos âmes. Le mari et la femme, sous la même lampe, lisaient, lui quelque roman, elle la vie de Notre-Seigneur et le récit de ses souffrances. On était au temps de la Passion. Ce qu'elle parcourait des yeux allait si bien à son cœur qu'elle eut la pensée d'en faire part à son mari. Elle leva la tête puis hésita. Il était si loin d'elle. C'était un de ces hommes qui vivent comme s'il n'y avait ni âme, ni Dieu, ni Église, ni ciel, ni enfer. A la pensée de l'abîme qui les séparait, elle se mit à pleurer silencieusement. Ses larmes coulaient à flots ; car c'était une chrétienne vraie.

Il s'en aperçut : « Qu'avez-vous ! lui dit-il, surpris et alarmé. Alors, obéissant à je ne sais quelle impulsion, elle se mit à genoux près de lui, et ouvrant son cœur, elle lui répondit doucement que c'était *lui* qui la faisait pleurer et souffrir, *lui* qui ne pensait pas à son âme, *lui* qui ne priait pas, *lui* qui ne connaissait pas Jésus-Christ, *lui* qui ne servait pas le bon Dieu.

Il l'écouta avec émotion. Quand la douce confidence fut terminée, il dit en souriant : « Vous auriez fait un bon prédicateur. » Mais sur ces lèvres, ce n'était pas une raillerie. Le coup avait porté. Cela se retrouva plus tard. Il est mort en chrétien et celle qui est aujourd'hui sa veuve ne verse plus sur lui de larmes sans espoir.

Songez-y pour les vôtres, Mesdames, et mêmes pour les autres ; car il ne s'agit pas seulement d'épargner à vos incroyants le vide et quelquefois la torpeur ou les fautes d'une vie sans religion, il faut surtout leur épargner les désespérances et les séparations de l'au-delà. Leur amour comme celui de Dieu, comme celui de la société veut que vous soyez apôtres....

Dans le salut de votre âme qui s'opérera ainsi, avec celui de vos maris de vos enfants et de vos frères, s'évanouiront aux pieds du Christ tous vos soucis....

Mgr Tissier.

A Vendre

Maison M. Cantaloup avec très grand terrain, située au « Feu Rouge ».
10.000 francs.— S'adresser chez M^{me} Arantzabé.

Un Piano, état neuf, (*Bonne Occasion*).

S'adresser à M^{me} Léone Lafitte.



Examen de conscience d'une mère de famille



Est-ce que je ne me permets jamais rien de répréhensible en présence de mes enfants, par paroles ou par actions ?

Est-ce que je veille à ce qu'ils fassent exactement leurs prières matin et soir ? Vont-ils à la messe le dimanche et s'y tiennent-ils bien ?

Ma vie est-elle pour mes enfants un livre ouvert où ils puissent lire, à chaque instant, tout ce qu'il y a de chaste, de juste et de saint, et mon foyer est-il un temple où la vertu est en honneur et brille à leurs yeux d'un éclat plein d'attrait ?

Est-ce que je néglige de les corriger de leurs défauts dans la crainte de les contrarier ?

Est-ce que je tiens à ce qu'ils se confessent et communient régulièrement et souvent, dès l'âge de raison ?

Ai-je compris que si la Religion ne s'empare de l'âme de l'enfant, quand la raison viendra, je trouverai peut-être le cœur atteint d'une corruption précoce ?

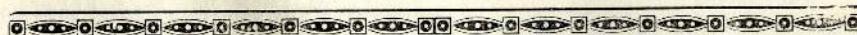
Est-ce que je veille sur les compagnies qu'ils fréquentent, aux livres et aux journaux qu'ils lisent ?

N'ai-je pas sacrifié à la mode et assublé mes enfants de toilettes indécentes au risque d'insinuer dans leurs coeurs des habitudes vicieuses dont ils auront gravement à souffrir, oubliant que l'élégance s'accorde admirablement avec la modestie chrétienne ?

Ai-je laissé s'affaiblir mon autorité en pliant honteusement devant leurs caprices ?

Ai-je oublié que je ne puis sauver mon âme qu'à la condition d'avoir fait tout ce qui m'est possible pour sauver la leur ?

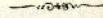
(*De la Vie Sociale*,)



A Vendre

Une maison rue *Brûlé*

S'adresser à M. Gabriel Téletchéa



Maison L. Alain rue *Raymond Poincaré*

S'adresser chez M^{me} Vve E. Briand.



Chronique de l'Île-aux-Marins

Des squales sur nos bancs de pêche. — Décidément, nos bancs seraient-ils devenu l'habitat de monstres marins que nos pêcheurs n'étaient guère accoutumés de rencontrer ? Leur apparition durant cette campagne porterait à le croire.

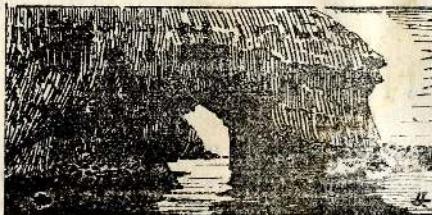
On se rappelle l'aventure arrivée, le 19 août passé, à deux jeunes gens de St Pierre et qui faillit tourner au tragique. A la tombée de la nuit, Ch. Favereau et R. Goupillière, rentrant de promenade sur rade, dans un canot à rames, ne furent pas peu surpris de voir, près de l'Île Massacre, leur embarcation soulevée tourner sur elle-même. Leur surprise changea bien vite en consternation par l'apparition d'un grand poisson, qui, surgissant de l'eau, mordit si violemment dans le bordage du doris qu'il en arracha une planche. L'un des jeunes gens se servit de son aviron contre l'agresseur, mais le monstre s'en saisit et le fit disparaître. La lutte aurait sans doute continué, sans l'arrivée sur les lieux d'un doris à moteur conduit par E. Dérouet, qui, entendant l'appel des deux malheureux aux prises avec le squale, vint leur porter secours.

Depuis, plusieurs pêcheurs ont signalé la présence, en divers endroits, d'un grand poisson dont ils ne peuvent définir l'espèce.

Le matin du 21 octobre, Pierre Séignac, relevant au cap à Godon le filet qu'il avait tendu, la veille, pour prendre du hareng, fut étonné de le trouver tout déchiqueté et renfermant la carcasse d'un poisson, mesurant bien trois mètres. La tête, dure comme de la corne, était intacte, et la mâchoire portait une triple rangée de dents.

Le 2 novembre, Louis Admond, au large du Cap Noir, fut gêné dans sa pêche, pendant plus d'une heure, par un énorme poisson, « dont la tête ressemble, dit-il, à celle du squale capturé dans le filet de Pierre Séignac ». Le squale évoluait paisiblement autour et au-dessous de l'embarcation, happant quand il le pouvait, le poisson que le pêcheur ramenait à lui. Une morue même fut coupée en deux et seule la tête parut au bout de la ligne. Le squale, repu, laissa le marin continuer en paix sa besogne.

Service solennel. — Le 2 novembre, à 9 heures, fut chanté un Service funèbre, recommandée par la Municipalité pour les victimes de la guerre. Le capitaine de port, M. Favereau, représentait le gouvernement de St Pierre.



Chronique de Miquelon

Le service médical. — La décision qui retenait M. le Docteur Alphonsi en France rendait bien improbable le retour du Docteur Dunan au milieu de nous. M. Yves Nédellec, infirmier-chef de l'hôpital de St Pierre, vint au début d'octobre pour assurer le service médical à la satisfaction de tous. Le 18, il céda la place à Mère Odile, infirmière expérimentée, qui était arrivée de France au courrier précédent. Depuis, la chère Sœur se dévoue dans ce poste qui ne ressemble guère à l'hôpital Pasteur. Et il y a du travail.

Les médecins de St Pierre viennent, au courrier, examiner les cas plus graves et donner les consultations.

Fêtes de la Toussaint et de l'Armistice. — Elles se sont passées comme dans toutes les bonnes petites paroisses de France. A Miquelon aussi on a le culte du souvenir, et la charité pour les défunt est au premier plan. Cette charité a eu l'occasion de se manifester au souvenir des morts de la guerre. A l'Eglise un Service a été célébré pour le repos de leurs âmes.

A 11 heures, un défilé s'organise sous la conduite de M. le Délégué et de M. le Maire. Les Anciens combattants sont là, nombreux, avec leurs décosrations. M. le Délégué dépose une palme, tandis que le clairon sonne.... Puis on observe avec recueillement la minute de silence....

Quelques minutes plus tard, à la Mairie, tous se retrouvent au vin d'Honneur. — Le soir, la fête se termine par une séance de cinéma.

Soyons indulgents pour les autres.

Lorsque l'on est content de soi, on est généralement content des autres, dit le proverbe. J'imagine que ce proverbe pourrait être retourné et que l'on dirait sans moins de raison : Lorsqu'on est content des autres, il y a chance pour avoir le contentement de soi.

Soyons donc contents des autres, c'est-à-dire ne leur demandons pas une perfection que ne comporte pas la nature humaine ; soyons indulgents, apprécions les motifs de chacun et les comprenons. Alors, rien dans les actions des hommes ne nous irritera plus, et, notre esprit conservera son équilibre.



L'Autorité

- Ne donner que des ordres évidemment justes.
- Ne pas avoir l'air de mendier l'obéissance.
- Ne commander pourtant qu'avec calme et possession de soi ; en cas de vive émotion, surseoir.
- L'ordre donné, exiger la soumission immédiate et complète.
- Afficher une absolue confiance dans l'exécution.
- Ne jamais réitérer les ordres.
- Ne pas s'obliger soi-même au contre ordre.
- Ne pas faire de promesses ou de menaces irréalisables ou excessives.
- Ordonner plutôt qu'interdire, pour utiliser le besoin d'action et ne pas heurter, sans raison, l'esprit d'indépendance.
- Contrôler et sanctionner les effets.

R. P. S.

Avis de Mariage

Monsieur Henri Théberge, domicilié désormais à Caen, 14 rue Basse, nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Antoinette Nicol, en l'église St Jean de Caen le 30 Septembre dernier.

Vœux de bonheur.

Mlle Angèle SIMON

Pour NOËL. (2) Grand choix de BISCUITS et de GATEAUX SECS de première qualité.
BONBONS de toutes sortes.
Boîtes de CHOCOLATINES
Prix très avantageux



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état.

S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Une Maison 15.000 francs

S'adresser à M. Maurice Briand

Un doris S'adresser à M. Elie Jugan,

Île aux Marins.

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de
la Poudrière,

J. et E. MACÉ





A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues Hautefeuille et Raymond Poincaré, comprenant:

- 1^o Une maison d'habitation avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^o Un magasin, état neuf, à usage d'étable, pouvant être transformé en garage.
- 3^o Un grand jardin potager, basse-cour, c'apier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M. Théodore GIRARDIN

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE
derniers modèles 11 et 15 lampes,
livrés avec Antenne Spéciale
et Jeu de lampes de rechange.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.

Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



Propriété
Publique

— 563 —

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPAÑOL

AD. TÉLÉO : PYRÉOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUEZITTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUEDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Confections, Chaussures etc.

Représen'tant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland and Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

Les échantillons et modèles pour l'hiver 1934-35 sont arrivés.

La Silhouette du pardessus pour cette saison est en tous points remarquable. Elle est harmonieusement en équilibre avec les formes naturelles. Elle est confortable et en même temps nettement dessinée.

Le rembourrage artificiel des épaules a été fortement atténué. On conserve un certain ouillage, mais les épaules carrées ont fait leur temps.

Leur collection d'étoffes est variée autant qu'on peut le désirer et leur **PRIX UNIQUE** est de :

Pardessus ou Complet

\$ 23,50

Les vêtements sortant de chez eux sont des vêtements d'une distinction et d'un goût parfait.

BERGER Tailoring Co Limited

Vous trouverez chez **BERGER** des complets et des pardessus avec une coupe irréprochable et un travail fini dans un grand choix de draps d'Angleterre en toutes qualités dans les teintes mode aux prix de :

\$ 19 à \$ 36

En commandant chez **BERGER** on vous livrera un costume ou un pardessus sur mesures qui vous donnera en tous points satisfaction.

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. FILON

Délégué.